



Procès-verbal de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue au Centre de services Masson-Angers, le mercredi 30 avril 2003, à 17 h 30

**PRÉSENCES : Membres**

M. Marc Bureau, président et conseiller  
M. André Levac, vice-président et conseiller  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
*M. Denis Langevin, citoyen*  
M. Robert Bob MacMillan, citoyen  
M. Pierre Perron, citoyen

**Ressources internes :**

M. Louis-Paul Guindon, directeur par intérim, Module culture et loisirs  
M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire  
*M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, responsable loisirs, Centre de services Gatineau*  
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull  
*M<sup>me</sup> Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer*  
*M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable loisirs, Centre de services Buckingham/ Masson-Angers*

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** *M<sup>me</sup> Thérèse Cyr, conseillère, district 10*  
*M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne*  
*M. Lévis Brazeau, citoyen*  
*M. Ian Michon, citoyen,*  
*M. Malcolm Corcoran, citoyen*

**INVITÉS :** M. Luc Montreuil, conseiller, district 16  
Yess Gacem, coordonnateur d'activités – secteur sportif,  
Centre de services Buckingham

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Bureau débute la séance à 18 h et souhaite la bienvenue à tous.

**Commission loisirs, sports  
et vie communautaire**

**Date : 2003 09 17  
Item n°: 3**

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Pierre Perron  
Appuyé par Denis Langevin

D'accepter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants au point « 8. Varia »:

- Complexe sportif et communautaire
- Nagethon
- Inscription téléphonique
- Dénominations de parcs et équipements
- Dossier baseball

**Adoptée**

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2003**

Il est proposé par Robert McMillan  
Appuyé par André Levac

D'approuver le procès-verbal de la séance du 26 mars 2003.

**Adoptée**

### **3.1 Suivi**

#### **Programme « Ça bouge après l'école »**

M. Bard explique le projet et fait part de sa rencontre avec le représentant du ministère de l'éducation M. Jean Bouchard ainsi que M<sup>me</sup> Florence Mainguy du ministère de la Culture et des Communications.

Le but de ce programme vise à faire bouger les jeunes à une pratique régulière d'activités afin d'éviter l'état de sédentarité et le décrochage.

## **4. DÉMARCHE CONCERTÉE – CONSULTATION – POLITIQUES**

M. Louis-Paul Guindon dépose un document, à titre d'information, intitulé « Démarche de consultation du Module culture et loisirs auprès de la population gatinoise – En partenariat avec les Commissions Jeunesse, Gatineau, Ville en santé et Loisirs, sports et vie communautaire – Avril 2003 ».

M. Guindon explique la présentation de la démarche globale. Il est souligné qu'il n'y a pas de porteur officiel pour représenter « La Famille ».

M. André Levac propose que les représentants des services municipaux soient impliqués au Comité de travail, exemple : Service de police, Service d'urbanisme. Ce point sera corrigé.

Suite à la première étape, une rencontre sera organisée par le Comité d'orientation afin de faire une présentation pour les membres du conseil.

M<sup>me</sup> Agathe Lalande sera déchargée de ses fonctions temporairement afin qu'elle puisse travailler de façon plus large pour aider à la démarche de consultation.

## **6. POLITIQUE FAMILIALE – BUDGET**

Une subvention de 37 500 \$ a été obtenue du Ministère de la Famille et de l'Enfance. M. Guindon recherche l'accord de la Commission pour dégager une somme de 25 000 \$ du budget de la Commission à appliquer sur l'ensemble de la démarche.

Il est proposé par André Levac  
Appuyé par Robert McMillan

De dégager une somme de 25 000 \$ du budget de la Commission loisirs, sports et vie communautaire pour le projet de consultation.

Adoptée

5. **POLITIQUE LOISIRS, SPORT ET VIE COMMUNAUTAIRE – MODIFICATION ÉCHÉANCIER**

M. Luc Bard présente un document intitulé « Politique du loisir, du sport et de la vie communautaire – plan de travail révisé ».

Les partenaires seront consultés dès le départ sur des questions spécifiques. Par la suite, un projet de politique devrait être prêt vers la fin de 2003 et celle-ci devrait être adoptée en début d'année 2004.

M. Levac mentionne que la Commission devrait se déplacer dans les différents secteurs pour donner la chance aux gens de s'exprimer.

8. **VARIA**

• **Complexe sportif et communautaire**

M. Guindon indique que le dossier est toujours actif. Une démarche afin de trouver des partenaires est en court.

M. Bard mentionne que le YMCA pourrait peut-être s'associer comme partenaire. Une première rencontre a eu lieu où l'on a remis tous les documents pertinents au Complexe sportif. Il a été convenu de relancer l'information pour alimenter les discussions. Il n'y a pas d'échéancier précis pour le moment.

Le conseil d'administration a mandaté un consultant pour analyser la faisabilité de s'implanter en sol gatinois. Un rapport devrait être déposé au c.a. d'ici le début juin.

Également, une rencontre est prévue d'ici deux semaines avec le personnel du député ministre Pelletier.

• **Nagethon**

M. Pamerleau désire porter à l'attention des membres qu'un nagethon aura lieu le 24 mai prochain dans le cadre d'une levée de fonds d'Enfant Soleil qui aura son téléthon du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin. Les argents ramassés au nagethon seront remis le 31 mai.

Le nagethon se tiendra à la Polyvalente de l'île de Hull, 4 personnes par équipe. L'invitation est lancée.

• **Inscription téléphonique**

M. Bureau a reçu beaucoup de courriel concernant l'inscription téléphonique.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, responsable – loisirs au Centre de services Gatineau, explique le déroulement de l'inscription faite par téléphone au niveau des camps de jour. Plus de 18 000 inscriptions ont été traitées.

Un enfant peut être inscrit plusieurs fois dépendamment du nombre de semaines désirées. Une semaine = une inscription / 8 semaines = 8 inscriptions toujours pour un seul enfant. Dans une famille si plus d'un enfant, l'on doit recommencer le processus pour chaque semaine par enfant.

Une rencontre sera organisée à la fin de la semaine afin de réévaluer les besoins dans chacun des secteurs et revenir auprès de la Direction pour décision.

M. Desjardins, responsable – loisir, au Centre de services Hull, mentionne qu'il y a un exercice à faire lundi matin afin de faire de décompte. Les plaintes relevées sont la durée de l'inscription téléphonique. Une évaluation de l'exercice se tiendra sous peu.

M. Bureau indique qu'un rapport soit présenté à la prochaine rencontre de la Commission.

M. Perron mentionne qu'il a procédé à l'inscription par téléphone et qu'il n'y avait pas moyen d'annuler une inscription.

- **Dénomination des parcs et équipements**

Une demande des Braves du Coin a été transmise au Module culture et loisirs afin de dénommer le terrain de balle du parc Moussette « Parc Raymond-Nadeau » en mémoire de Monsieur Raymond Nadeau.

La Commission est d'avis que ce dossier devrait être traité par le Comité de toponymie. Il est demandé de consulter les conseillers concernés.

- **Baseball**

M. MacMillan fait un bref exposé concernant la situation actuelle pour le baseball.

La région est présentement sous tutelle. Elle désire une entente afin de développer élite AA, cependant elle est sous les normes minimales établies par la Fédération (nombre de joueurs).

Suite à une rencontre, la Fédération s'engage à réviser sa politique afin d'assouplir ses normes établies et obtenir une entente afin de développer l'élite AA.. Cette situation se vit également dans d'autres régions.

Présentement, tout fonctionne bien, sauf AA.

M. Desjardins dit avoir eu des pourparlers avec l'Association régionale. En Outaouais, le nombre de joueurs égale le nombre d'équipes. Cependant, dans notre région, il n'y a pas assez de jeunes pour former deux équipes.

M. MacMillan mentionne également les points suivants :

- qu'il y a beaucoup moins de gens intéressés à voyager à l'extérieur;
- abaissement des inscriptions;
- avoir une équipe par niveau régulier. La Fédération en exige deux.

Des démarches sont entreprises pour former un nouveau comité.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

Les personnes suivantes se sont présentés à la Commission :

- M. Jacques Malette et M<sup>me</sup> Jeannine Malette  
Représentants de l'organisme « Les amis populaires de Masson »  
et
- M. Claude Raymond

**Parc ou enclos pour chien**

M. Raymond explique que présentement sur le territoire de la ville de Gatineau, il n'y a pas d'espace ouvert pour accueillir les propriétaires de chien et leur animal. Il suggère de créer un espace pour cette activité. Le site pourrait être clôturé pour question de sécurité et l'installation de poubelles avec couvert. On pourrait même y installer une station de jeux pour chien.

Il mentionne également qu'à Montréal, des endroits existent (environ 14 endroits identifiés) ainsi qu'à Ottawa.

M. Levac mentionne que plusieurs demandes ont été faites en ce sens dans le secteur Aylmer. On regarde la possibilité de terrains disponibles et la participation de la SPCA pour le contrôle. Le tout est présentement à étude. Présentement, le règlement de la ville de Gatineau interdit ce genre d'activités.

M. Bureau mentionne qu'effectivement ce sujet revient souvent pour discussion aux élus. Cependant, il n'y a aucune décision de prise. Ce dernier demande à M. Raymond s'il est intéressé à travailler si un comité était formé en ce sens. M. Raymond répond par l'affirmative.

M. Raymond suggère de mettre sur pied un projet pilote pour l'été. M. Levac mentionne que pour le moment c'est impossible étant donné la réglementation existante.

9. **INFORMATION**

Aucun sujet

10. **CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION**

Aucun sujet

**PROCHAINE RENCONTRE**

Il est suggéré de changer l'heure de la prochaine rencontre étant donné l'événement « Gala loisirs Outaouais 2003 » qui aura lieu à 19 h. À confirmer auprès des membres.

11. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Sylvain Pamerleau

Et résolu de lever la présente séance à 20 h.

---

Président

---

Secrétaire